

# Fiche n°10 « espèces invasives »

## Les renouées (*Reynoutria japonica*/*R. bohemica*)

### Présentation de l'espèce

#### Comment reconnaître les renouées invasives ?

Les renouées invasives sont des plantes vivaces à rhizomes, formant des fourrés denses pouvant atteindre 3 à 4 m de hauteur.

Leurs tiges sont creuses, cassantes et piquetées de petites taches rouges.

Les feuilles sont longues, triangulaires ou en forme de cœur selon les espèces. Elles portent à leur aisselle de minuscules fleurs blanches regroupées en grappes.



#### Quelques éléments de biologie et d'écologie

Les renouées se disséminent dans l'environnement à partir de fragments de rhizomes et de boutures de tiges : chaque fragment peut redonner naissance à un nouvel individu. **La propagation de la plante à l'échelle du territoire est ainsi essentiellement due au colportage, souvent involontaire, de terres contenant des fragments de renouée.**

Elles poussent dans les milieux frais et ensoleillés. On la retrouve très souvent dans les terrains perturbés par l'Homme (remblais, abords des voies de communication, friches, berges enrochées ou mises à nues des cours d'eau, etc.) et les zones humides (abords des mares, fossés, etc.). Son extension dans les habitats naturels s'effectue par prolongement des rhizomes.

#### Répartition sur la commune

Les renouées invasives sont présentes en périphérie des prairies de Bourg le Rond et le long de l'Égoutier, dans les zones ouvertes (fossés, coupes forestières). Les stations communales sont composées actuellement de quelques individus. **il est donc urgent de gérer ces populations émergentes pour éviter qu'elles ne se propagent.**

# Fiche n°10 « espèces invasives »

## Les renouées (*Reynoutria japonica/R. bohemica*)

### Modalités et préconisations de gestion

#### Ce qu'il faut savoir avant d'agir

Une intervention rapide sur un site colonisé permet de restreindre les moyens à mettre en œuvre pour contrôler ces espèces. L'élimination totale des foyers de renouées n'a été que rarement observée. **L'objectif de leur gestion est avant tout de stabiliser et de contrôler leur extension.**

Les renouées étant des espèces poussant dans les milieux ensoleillés, la meilleure façon de les limiter est de créer des zones d'ombre, en favorisant par exemple la végétation indigène environnante. **Dans ce sens, les coupes forestières à blanc sont également à proscrire.**

#### Ce qu'il est conseillé de faire

**Les fauches répétées affaiblissent la plante, mais ne l'élimine pas.** Il est conseillé de les pratiquer tous les 15 jours ou 6 à 8 fois par an et ce, du mois de mai ou mois d'octobre. **Il est possible de détruire les nouveaux pieds en déterrants tout le rhizome.**

**La plantation d'espèces ligneuses locales à croissance rapide (saules, aulnes...) permet d'apporter un ombrage limitant le développement des renouées.** Le sol peut alors, au préalable, être couvert par un géotextile ; il empêche les plants de repousser et s'avère particulièrement utile pour replanter de jeunes arbres.

**Ces méthodes gagnent en efficacité si elles sont employées simultanément.**

Les déchets issus de ces actions (terres, végétaux) **doivent impérativement être exportés en déchetterie puis brûlés.** Une attention particulière sera apportée à **l'enlèvement total de ces déchets sur le terrain**, sous peine de disséminer l'espèce dans l'environnement proche et de devoir tout recommencer. **Une veille doit être maintenue sur les espaces gérés.**

#### Ce qu'il est déconseillé de faire

Les opérations de fauche comportent un risque en raison des probabilités de dispersion de fragments susceptibles de bouturer. **Il est recommandé de ne pas utiliser de tonde-broyeurs et d'évacuer tous les produits de fauche sans exception.**

**L'extraction des rhizomes par terrassement**, d'un coût plus élevé, est fastidieuse et illusoire.

La lutte chimique est parfois employée mais procure des résultats souvent éphémères. Les substances utilisées **ont des impacts néfastes sur la santé et l'environnement.**